COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 10 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois de juillet à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 3 juillet 2024

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Adrien DILLY, Eugéna RITAINE, Joseph CARLIER, Isabelle BAHEU, Roselyne GUILBERT, Auxence GARACHE, Nelly MINET, Michelle LEFEBVRE

Etaient absents ou excusés : Doriane DELHEZ procuration à Isabelle BAHEU, Frédéric LELEU procuration à Auxence GARACHE, Anthony GOMEL procuration à CARLIER Joseph, Etienne DILLY

Secrétaire de séance : Nelly MINET

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n° 34/2024 : Choix Prestataire Travaux de réfection chemins communaux

Monsieur le Maire expose au conseil que les inondations survenues en début d'année ont détérioré certains chemins communaux. Une subvention au titre de fonds exceptionnel d'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics touchés par les inondations a été accordée à la commune de DOHEM pour la réfection des chemins communaux d'un montant de 52 745.66€

3 sociétés spécialisées ont été consultées sur la même demande :

EUROVIA : 75 350.94€ HT

DUCROCQ TP : 170 000€ HT

ALLIANCE TP : 84 851.03€ HT

Après délibération, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (14 voix dont 3 par procuration) :

- De retenir l'entreprise EUROVIA pour un montant de 75 350.94€ HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis d'EUROVIA et d'effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Madame la Sous-Préfète pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 12/07/2024
et publication le 12/07/2024

Dohem, le 12/07/2024

Le Maire,

DAVID DAMBRUNE

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
15 JUIL. 2024

Le Maire, D.DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

MAIRIE DE DOHEM 62380